



N°80- Septembre 2017 -

***C'est la rentrée !!!***

**Réouverture du restaurant scolaire : poste à pourvoir**



Pour sa deuxième année d'existence, le restaurant scolaire a rouvert ses portes aux élèves d'Alteckendorf, d'Ettendorf et de Minversheim le 4 septembre dernier.

Le restaurant affiche complet avec 39 élèves inscrits.

Vu le succès du service, Mesdames LUDMANN et FUCHS qui gèrent toute l'organisation (transport, mise en place, service, animation, rangement et hygiène des locaux) seraient ravies d'accueillir un ou une nouvelle collègue dès que possible.

Le poste à pourvoir est un contrat à durée déterminée jusqu'au 6 juillet 2018 pour un horaire hebdomadaire de 8h de travail repartit sur 4 jours entre midi et 14h.

Veuillez envoyer vos lettres de candidature et cv à l'adresse suivante [mairie.minversheim@payszorn.com](mailto:mairie.minversheim@payszorn.com)

### **Recrutement d'un agent recenseur**

Dans le cadre du recensement de la population 2018 (INSEE), la mairie de Minversheim recrute pour la période du 18 janvier au 17 février 2018 un agent recenseur qui aura pour mission de déposer les imprimés à compléter dans les foyers et de les récupérer, sauf si les personnes recensées décident de répondre au questionnaire via internet.

Toute personne intéressée est priée d'adresser sa lettre de candidature à la mairie de Minversheim 24 rue Haute ou par mail à l'adresse suivante [mairie.minversheim@payszorn.com](mailto:mairie.minversheim@payszorn.com)



# Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 11 septembre 2017

## Construction d'une école intercommunale (groupe scolaire nord) : projet de création d'un SIVU

Le Maire relate les objectifs de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn en matière d'équipements de fonctionnement scolaire et périscolaires.

La stratégie communautaire consiste à couvrir uniformément l'ensemble du territoire du Pays de la Zorn en équipements structurants afin de répondre au mieux aux attentes de la population.

Le Maire rappelle également que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn est compétente pour les périscolaires.

Des mutualisations ont déjà été réalisées par la création de SIVU, à savoir : le SIVU des 10 villages avec la construction d'un groupe scolaire à Wickersheim, et le SIVU Sud pour la construction en cours du groupe scolaire à Wingersheim les Quatre Bans.

Afin de poursuivre ce développement et garantir l'équité territoriale, il est prévu l'implantation d'un groupe scolaire sur notre secteur à condition qu'un SIVU soit créé par les communes d'Alteckendorf, d'Ettendorf, de Grassendorf, de Minversheim et de Ringeldorf.

Pour engager les démarches administratives permettant d'atteindre ces objectifs, il a ainsi présenté au Conseil Municipal un document retraçant :

- un plan de situation sur l'implantation proposée du Groupe Scolaire Intercommunal et périscolaire sur des terrains situés à Alteckendorf pour une contenance totale de 178a 97ca entre la zone urbaine d'Alteckendorf et l'entreprise Mathis.
- une estimation financière sommaire établie sur la base de ratios et subventions éventuelles arrêtés à ce jour.
- l'état des effectifs scolaires.
- un projet de répartition et de financement pour chaque commune respective.
- un plan de financement général.

Par ailleurs, le Maire rappelle qu'il est d'usage que la commune siège d'un équipement intercommunal, mette à disposition le foncier nécessaire, et en l'occurrence Monsieur le Maire d'Alteckendorf a fait savoir que la commune d'Alteckendorf prendra en charge la viabilisation du terrain et l'accès, aménagement routier compris.

Le Maire précise également que la Commune de Minversheim a toujours maintenu que la construction d'un groupe scolaire intercommunal devra se faire à proximité d'équipements sportifs et/ou culturels déjà existants pour éviter des doubles réalisations, mais également dans un souci de gestion rigoureuse des dépenses publiques et de rationalité. Dans l'étude du SDAUH, le site de Minversheim a d'ailleurs été retenu par rapport à ces critères.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le dossier et après en avoir délibéré,

- NOTE la mise à disposition des terrains mentionnés ci-dessus par la Commune d'Alteckendorf d'une contenance totale de 178a 97ca.
- DEMANDE à ce que l'étude du site soit aussi complète et fidèle que celle réalisée par le SDAUH sur les bans d'Alteckendorf, d'Ettendorf et de Minversheim (exposition, ensoleillement, transport, coulées de boue etc..) en date du 25 juin 2014
- PRECISE que la commune de Minversheim ne participera pas aux frais relatifs à cette étude.
- PRECISE que si les résultats de l'enquête de faisabilité démontraient que les terrains proposés par la Commune d'Alteckendorf n'étaient pas propices à l'implantation de ce groupe scolaire, la Commune de Minversheim maintient sa candidature pour l'implantation du groupe scolaire sur ses terrains d'une surface totale de 1,1 hectare, cadastré Section 24 n° 43 et n° 532, validés par l'étude du SDAUH en date du 25 juin 2014.
- DEMANDE à la commune de Ringeldorf de se positionner quant à la création de ce Syndicat, les communes d'Ettendorf, de Grassendorf ayant délibéré en ce sens.
- ACCEPTE la répartition financière du groupe scolaire pour la partie investissement sur la base INSEE du nombre d'habitants par commune.
- DEMANDE que la commune d'Alteckendorf s'engage à réaliser et à financer les équipements annexes nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école et du périscolaire (plateau d'évolution, salle couverte, espace de jeux, etc..) sur le terrain proposé et qu'ils soient opérationnels le jour de l'ouverture du groupe scolaire.
- PRECISE que la commune de Minversheim ne participera pas aux frais de transport vers un site sportif existant.
- DEMANDE que la commune d'Alteckendorf prenne en charge toutes les dépenses nécessaires à la mise en place des protections contre les aléas climatiques ( coulées de boue,..)
- DEMANDE que la commune d'Alteckendorf prenne toutes les mesures nécessaires contre les risques sanitaires liés à l'épandage des produits phytosanitaires en respectant le périmètre imposé par la réglementation.
- DONNE son accord de principe à la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour la création d'une école intercommunale par les cinq communes membres du futur SIVU et d'un périscolaire par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sur son territoire si toutes les conditions précitées sont acceptées, validées et inscrites dans les statuts du SIVU.

### Dénomination d'une voie publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et considérant qu'il s'agit du prolongement de la rue existante, adopte la dénomination « rue de l'Arc-en-Ciel» pour la nouvelle voie desservant le lotissement « Les Vignes ».

## Travaux Mairie Ecole : Avenant Lot 8 Electricité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de conclure un avenant d'augmentation au lot 8 électricité, ces travaux seront réalisés par l'entreprise Stoltz Micaël sise 17 rue du Général de Gaulle à 67250 Lampertsloch pour les travaux supplémentaires suivants :

- ✓ installation de prises supplémentaires
- ✓ déplacement de l'interphone et mise en place d'une nouvelle sonnette
- ✓ mise en place d'une baie de brassage
- ✓ petites fournitures supplémentaires

Marché initial du 23 juin 2016 - montant : 10 458,00 € HT

Avenant n° 1 - montant : 742,21 € HT

Nouveau montant du marché : 11 200,21 € HT

## Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande de subvention formulée par le Conseil Presbytéral concernant l'isolation BBC du presbytère d'Alteckendorf et la création d'un local paroissial pour un montant total d'environ 180 000€ TTC.

## Admission en non valeur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de statuer sur l'admission en non- valeur des titres de recettes correspondants aux loyers du logement communal de 2012 à 2014 pour un montant total de 7 562,31 €.

Le Conseil précise néanmoins qu'il regrette que la trésorerie de Hochfelden n'ait pas signalé ces impayés à temps afin de permettre une réaction plus rapide au niveau communal.

## *D i v e r s*

## Nouveaux arrivants

Mme **M. Damien WEBER**, **Aurélié MARTIN** et son fils **Jayson** au 14 rue du Faubourg

Mme **Gabrielle BAUMERT** au 31 rue Haute

Mme **Christelle Klauss**, **M. Pierre HORNECKER** et leurs enfants **Enzo** et **Zoé**, 81 F rue Principale  
*Qu'ils soient les bienvenus dans notre commune !*

## Etat Civil

Le 17 juin 2017 : Mme Audrey EBERHART et M. Jonathan SPEICH, 3 impasse des Johannites se sont mariés à Veckerswiller



Le 18 juillet 2017 : Mme Fleur PERNOD et M. Thomas WEISS, 11 rue du Koppenberg

Le 19 août 2017 : Mme Déborah LEH et M. Ludovic JOST, 14 rue du Faubourg  
Félicitations aux mariés.

Le 21 août 2017 est né Maxance MOUEZA FREGONESE, fils de Marc MOUEZA et Emilie FREGONESE, 4 rue du Stade  
Bienvenue à ce nouveau citoyen du monde et félicitations aux parents.



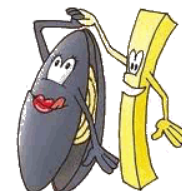
Mme Angèle WIESER, née DEBES, âgée de 89 ans est décédée le 11 juillet 2017.  
La commune adresse ses sincères condoléances à la famille



### Soirée Moules-Frites

L'AGESP organise sa traditionnelle soirée Moules -Frites le samedi 7 octobre 2017 à partir de 19h00 à la salle polyvalente de Minversheim.

Réservations avant le 1<sup>er</sup> octobre : 06.85.58.20.42 ou 06.84.58.57.51  
ou par mail [agesp@free.fr](mailto:agesp@free.fr)



### Ramonage

L'entreprise de ramonage Fischer sera de passage dans notre commune les 27 et 28 septembre 2017.

Nouveau service proposé : si vous souhaitez être averti du passage du ramoneur dans votre commune, par SMS ou par mail, merci de bien vouloir vous inscrire sur le site internet suivant : [www.ramonage-fischer.fr](http://www.ramonage-fischer.fr).



### Section Lecture

La prochaine rencontre de la section lecture aura lieu le 18 octobre 2017 à 20h30 à l'espace loisirs de la salle polyvalente. Ouvert à tous !





## Chasses battues

L'Association de Chasse du Koppenberg nous informe de sa campagne de battues sur le ban de Minversheim, merci de bien vouloir noter les dates suivantes :

- Dimanche 15 octobre 2017
- Samedi 28 octobre 2017
- Dimanche 12 novembre 2017
- Samedi 25 novembre 2017
- Dimanche 10 décembre 2017
- Samedi 30 décembre 2017
- Samedi 13 janvier 2018

## Portes ouvertes à la Maison du Pays de la Zorn

Le vendredi **22 septembre de 14h à 20h**, la maison du Pays de la Zorn vous ouvre ses portes afin de découvrir ses locaux, les missions de l'intercommunalité et les différents services à la population.

## Permanences pédiatriques

Depuis le 15 août, des pédiatres libéraux du Groupement des Pédiatres du Bas-Rhin (GRBR) assurent des consultations de garde dans les locaux de consultation de médecine du Nouvel Hôpital Civil (NHC) aux horaires suivants : **le samedi de 13h00 à 20h00 et le dimanche et jours fériés de 9h00 à 20h00.**

Un numéro de ligne leur est dédié : 03.69.55.05.00.

L'information et l'orientation des familles sont réalisées par le personnel d'accueil du NHC.

## Hippisme

Lors de la finale régionale des chevaux de trait organisée par le Syndicat d'Élevage et de Loisirs du Val de Moder le 14 août 2017 au Haras du Val de Moder, M. Jean-Marie GANTZER s'est illustré en remportant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix de la catégorie « Femelles non suitées » avec ses chevaux Charmante de la Zorn et Diana 50.



## Eurométropole : pics de pollution

Comme indiqué dans notre bulletin du mois de mai, la Préfecture du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg déploieront, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, une nouvelle mesure d'urgence en cas d'épisode de pollution atmosphérique : la circulation différenciée.

Vous trouverez plus de renseignements en vous connectant via ce lien : [https://www.strasbourg.eu/actualites/-/asset\\_publisher/IG7u/content/la-circulation-differenciee-lors-des-pics-de-pollution#.WcEHPU9ryUn](https://www.strasbourg.eu/actualites/-/asset_publisher/IG7u/content/la-circulation-differenciee-lors-des-pics-de-pollution#.WcEHPU9ryUn)

## Les travaux de mise en accessibilité du bâtiment Mairie- Ecole



Les travaux de mise en accessibilité extérieure du bâtiment de la Mairie- Ecole ont été réalisés au cours de cet été. Le projet sera finalisé par la pose du garde corps côté mairie dans les prochains jours.



# Infos pratiques

## Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : [mairie.minversheim@payszorn.com](mailto:mairie.minversheim@payszorn.com)

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>



## Permanences :

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 17h à 19h

## Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

## Pour contacter :

### Le Maire :

**Bernard Lienhard**                      03.88.51.68.06

[bernard.lienhard@estvideo.fr](mailto:bernard.lienhard@estvideo.fr)

### Les Adjointes :

Yvette Holtzmann                      03.88.51.65.96

[yvette.holtzmann@orange.fr](mailto:yvette.holtzmann@orange.fr)

Annette Epp                              06.32.53.04.60

[annetteepp@free.fr](mailto:annetteepp@free.fr)

Franck Lang                              06.85.58.20.42

[franlang@estvideo.fr](mailto:franlang@estvideo.fr)

## N° d'urgence :

**Samu : 15** en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra.

**Police : 17**

**Pompier : 18**

**Electricité : dépannage réseau : 03.88.18.74.00**

**S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08.10.895.895**

**Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03.88.19.97.09**